

PETIT JOURNAL

de

LAIMONT

2006

L'éditorial

C'est une nouvelle fois avec plaisir que toutes celles et ceux qui ont participé à la rédaction du "Petit Journal de Laimont et de Fontenoy", édition 2006, vous permettent d'avoir un aperçu annuel vivant, non exhaustif, de la vie dans la commune.

Sous une présentation devenue familière, il rappelle quelques indications pratiques et donne un aperçu des activités propres de la commune et de la vie associative. A ce sujet, soulignons que tous les internautes consulteront avec intérêt l'article page 6, puis le site "Laimont.fr" réalisé et mis à jour par un bénévole (Vincent Bourcellier).

La vie locale est progressivement marquée par les transferts de compétences à la Communauté

de Communes pour la réalisation et la gestion d'actions qui nécessitent des mises en commun de moyens. Parmi les plus récentes, citons le dispositif informatique SIG avec la disposition d'un poste de gestion des données cadastrales (plans, matrices) pour et dans chaque commune, mais aussi la gestion

des CLSH en été. Le bulletin "Copary Info" est distribué périodiquement, et tous les procès verbaux sont affichés en mairie.

Le contenu de ce Petit Journal de Laimont et de Fontenoy vous permettra donc, une nouvelle fois encore, de constater que la Commune est animée d'une vie et d'un souffle portés sur la qualité de la vie et la préparation des lendemains, même si certains trouvent que cela ne va pas assez vite tandis que d'autres craignent et regrettent la rapidité des changements. Cette vie est aussi le résultat d'un ensemble varié et très évolutif de contributions d'habitants qui ont à l'esprit de pouvoir dire :

"à Laimont, il fait bon".

Pierre Parisse

.....

Plutôt qu'un long discours, une méditation possible, relevée parmi d'autres dans le courrier des lecteurs de l'Est Républicain avec la mention :

" Ecrit par Platon il y a 2800 ans "

et qui semble plus que jamais d'actualité pour aujourd'hui et demain :

***"Lorsque les pères s'habituent à laisser faire les enfants,
lorsque les fils ne tiennent plus compte de leurs paroles,
lorsque les maîtres tremblent devant les élèves et préfèrent les flatter,
lorsque finalement, les jeunes méprisent les lois parce qu'ils ne reconnaissent plus au-dessus d'eux l'autorité de rien et de personne,
alors, c'est là, en toute beauté et en toute jeunesse, les débuts de la tyrannie."***

Au secrétariat de mairie

OUVERTURE DU SECRETARIAT DE MAIRIE AU PUBLIC :

Mardi et vendredi de 13 h 30 à 14 h 30 **Samedi** de 10 h 30 à 11 h 30

En dehors de ces heures et pour des urgences contacter :

La mairie par fax 03.29.70.51.82 ou e-mail : mairie.laimont@wanadoo.fr

Le Maire : tél. : 03.29.70.55.27 ou 06.72.36.05.69, fax : 03.29.75.63.32,
e-mail : pierre.parisse@laposte.net

Un Adjoint : Philippe VAUTRIN : tél. : 03.29.70.50.77 ou 06.08.05.46.49
Fax : 03.29.45.55.10 e-mail : vautrin.phil@wanadoo.fr
Jean HANNEQUIN : tél. : 03.29.70.56.49 ou 06.17.23.34.59
fax 03.29.70.51.82 ou e-mail : mairie.laimont@wanadoo.fr

LOCATIONS DE SALLES :

Plusieurs locaux communaux sont susceptibles d'être mis à disposition soit gracieusement, soit moyennant une location. Pour tout renseignement, visite ou réservation, contactez directement les personnes compétentes :

Salle communale : Madame Brigitte JEANNIN
tél. :03.29.75.64.87 fax 03.29.70.51.82 ou e-mail : mairie.laimont@wanadoo.fr

Abri forestier : Monsieur Yves BARBIER
tél. : 03.29.70.51.18 fax 03.29.70.51.82 ou e-mail : mairie.laimont@wanadoo.fr

DÉCHETTERIE INTERCOMMUNALE :

Depuis plusieurs années, une déchetterie intercommunale est ouverte aux habitants de la commune de Laimont, sur présentation de la carte qu'ils peuvent retirer à la mairie, et ce, selon les horaires suivants :

- * Mercredi et vendredi : 14 h 30 à 18 h 30
- * Samedi : 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 h 30
- * Dimanche : 8 h 30 à 12 h 30

Au registre de l'état civil

NAISSANCES

LOMBARD Valentin Claude Bernard le 01/04/05

JOMIN Manoukian le 17/08/05

FURLANI-MAGINOT Lucas Francis le 14/10/05

MARIAGES

PIERROT Daniel & RASARIO Vanda Anita le 16/07/05

COLLOT Serge & KERNER Christa Maria le 20/08/05

MENDLER Henri & NOWAK Valérie le 10/12/05

JOMIN Eric & MILLET Renelle le 17/12/05

DECES

SIMON Valentine Fernande épouse THOMASSIN le 14 mars 2005

UN NOUVEAU BOULANGER

**Aurélien et son épouse Virginie
accompagnés de leurs deux enfants**

LES ASSISTANTES MATERNELLES AGREES

CARDOT Marie-Laure - 13 rue des Grands Jardins
Tél. 03.29.78.72.80

DUHAMEL Claudine - 15 route de Bar
Tél. 03.29.70.53.69

ESCRIOU Nadine - 47 rue Haute
Tél. 03.29.70.51.87

GACOIN Josette - 18 route de Revigny
Tél. 03.29.75.60.84

MORLET Francine - 13 rue Joseph Colas
Tél. 03.29.78.74.81

SZYNKOWICZ Cécile - 17 rue Joseph Colas
Tél. 03.29.78.70.51

VESEL Annie - 76 rue Haute
Tél. 03.29.70.56.73

Vous aider à vivre mieux à la maison !

ADAPAH en Meuse : CCAS - Mairie de Revigny - 55800 Revigny Tél. : 03 29 70 53 55



Le personnel compétent de l'Adapah est proche de vous, de vos attentes et saura vous apporter l'assistance dont vous avez besoin temporairement ou à plus longue échéance, que vous soyez retraité, malade, handicapé... mais aussi tout simplement pour vous soulager pendant un certain temps.

L'Adapah vous apporte de l'aide à domicile pour l'entretien de la maison, les courses, la préparation des repas, la toilette ou l'aide à la toilette, l'habillage, un accompagnement dans les déplacements divers, une aide dans les démarches administratives simples... toutes ces tâches journalières qui sollicitent de l'énergie et auxquelles vous ne pouvez plus faire face seul.

Présence Verte : 24 boulevard Louis Roederer - 51077 Reims Cedex Tél. n° vert : 0800 00 89 89



C'est un service d'assistance à distance des personnes qui relie un abonné chez lui à un réseau de personnes désignées et aux services d'urgence.

La téléassistance permet aux personnes âgées de continuer à vivre seules chez elles.

Elle s'adresse aussi à tous ceux qui, fragiles telles les personnes atteintes de maladies chroniques, les personnes handicapées, ou isolées comme certains travailleurs, la nuit par exemple, ont besoin de pouvoir appeler une aide physique à tout moment.



Depuis le 1er Janvier 2006, l'ADMR, l'Association du Service à Domicile ouvre ses services sur la commune de Revigny sur Ornaïn et ses alentours. Depuis 50 ans, la fédération de la Meuse accompagne et aide les personnes âgées, handicapées et leurs familles dans tous les actes de la vie quotidienne.

Notre équipe de bénévoles est à votre disposition pour vous aider.

Contacts et renseignements au 03.29.79.21.78

Laimont sur « la toile »

Aujourd'hui, l'informatique prend de plus en plus d'importance dans notre vie quotidienne (téléphone, télévision, ordinateur...)

Votre bulletin communal, qui ne paraît qu'une fois par an, ne « colle » pas à la réalité quotidienne, ne peut pas vous donner les informations au jour le jour : il relate les faits passés, montre une photographie annuelle de la situation communale et des activités municipales et associatives.

Le monde bouge de plus en plus vite, l'actualité de notre commune également : il vous faut aller chercher les informations les plus sûres possible, c'est à cela que sert le site internet de Laimont ; consultez-le le plus souvent possible, nous nous efforçons de le tenir à jour .

⇒ La municipalité y inscrit l'ensemble des délibérations du Conseil Municipal.

Vous y trouverez toutes les décisions prises en Conseil, les budgets, les comptes administratifs ainsi que la possibilité de télécharger des formulaires administratifs autorisés.

⇒ Les associations possèdent toutes un espace d'information.

Vous y trouverez le calendrier des manifestations, les contacts avec les responsables et les horaires de chaque activité, les comptes-rendus et les photographies.

⇒ La Photothèque de Laimont vous dévoile sa bibliothèque.

Vous y trouverez des dossiers historiques sur le passé de la commune, des documents actualisés que vous pourrez consulter à votre guise.

Intéressez vous à la vie de votre commune, consultez
www.laimont.fr

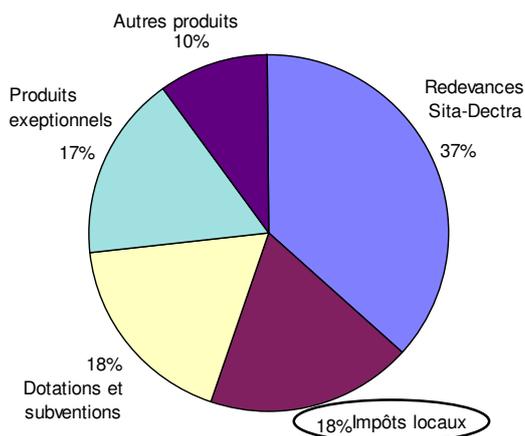
Notre fiscalité directe au sein de la Copary

COMMUNES	T.H.	F.B.	F.N.B.
LAIMONT	7,67	14,86	22,17
BRABANT	10,01	16,34	25,54
CONTRISSON	8,29	12,88	23,58
MOGNEVILLE	8,01	20,16	30,89
NETTANCOURT	10,66	21,69	33,67
NEUVILLE	10,91	21,34	32,52

COMMUNES	T.H.	F.B.	F.N.B.
RANCOURT	9,13	15,76	27,59
VASSINCOURT	8,55	18,66	31,55
COUVONGES	8,50	18,16	31,12
VILLERS	9,42	19,23	34,47
REVIGNY	11,79	19,88	36,43
ANDERNAY	6,18	11,04	18,53

Impôts locaux : Le passage de la Copary à la Taxe Professionnelle Unique (TPU) au 1^{er} janvier 2005 a eu pour conséquence que la commune ne perçoit plus de taxe professionnelle "transférée" à la Copary, et, en contrepartie, cette dernière ne lève plus les trois autres taxes dont les taux ont été repris par les communes. La comparaison montre une variation des trois taux communaux et la disparition de la TP communale.

La part des impôts locaux

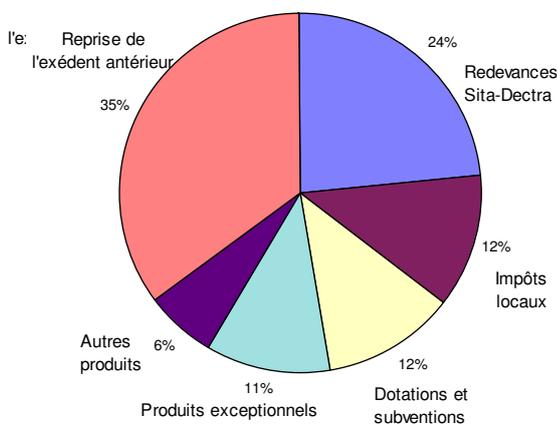


Il s'agit ici des pourcentages des recettes de fonctionnement du budget 2005.

Afin de mieux analyser l'importance des différents éléments qui composent les recettes de la commune, la reprise de l'excédent antérieur (d'un montant de 263 121 €) n'a pas été comptabilisée dans le graphique

Le Budget 2005

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

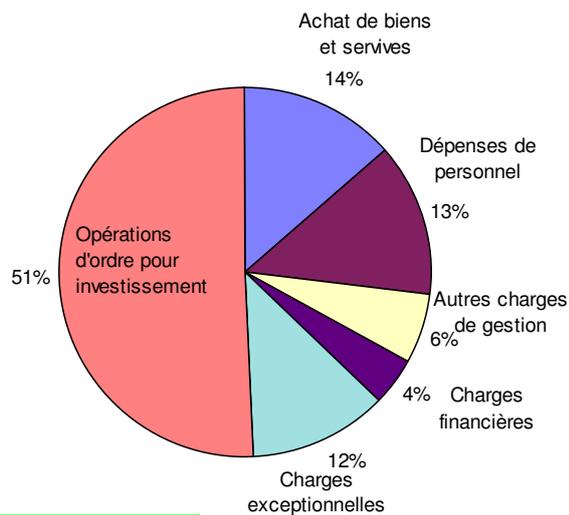


La structure des recettes évolue peu dans ce budget 2005.

Le produit des impôts locaux reste d'un montant voisin de l'année 2004.

Comme annoncé précédemment, l'activité importante de Sita-Dectra en 2004 apporte une recette en hausse sensiblement exceptionnelle pour 2005.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



Globalement, les dépenses courantes de fonctionnement, en terme d'opérations réelles, apparaissent en 2005 en sensible augmentation sur les postes de personnel (personnel scolaire dont remplacements pour absences de santé, secrétariat de mairie) et de dépenses d'entretiens divers.

Enfin, un montant de 345 934 €, est affecté aux recettes à la section en investissement.

LES INVESTISSEMENTS

RECETTES D'INVESTISSEMENT		
Ressources propres externes	88 042 €	
102 DGE Etat-FCTVA--TLE	62 410 €	11,0%
13 Sub. d'équipement	24 771 €	4,4%
164 Emprunts	10 €	0,0%
19 Différence sur ventes d'immobil.	851 €	0,1%
Ressources propres internes	481 275 €	
1068 Report antérieur	64 374 €	11,3%
O21 Virement de Sn fonction.	345 934 €	60,8%
21 ventes d'immobilisations	70 867 €	12,4%
27 Cession immobil. financière	100 €	0,0%
TOTAL DE LA SECTION	569 317 €	100%

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		
Opérations réelles		
Non affectées		
16 Remboursements d'emprunts	39 225 €	6,9%
19 Différence sur réalisation d'immobil.	14 717 €	2,6%
21 Immobilisations corporelles (1)	354 450 €	62,3%
20 Immobilisations incorporelles	2 550 €	0,4%
27 Immobilisations financières	94 000 €	16,5%
O1 Reports sur investissement	64 375 €	11,3%
(1) Programmes d'investissement		
TOTAL DE LA SECTION	569 317 €	100%

Recettes d'investissement

En ressources extérieures, elles comportent :
 Un retour du fonds de compensation de la TVA payée sur investissements en 2003 pour un montant estimé à 62 410 €,
 Pas d'emprunt nouveau,
 Les ressources internes le virement de la section en fonctionnement pour 345 934 €.

La section en investissement est en équilibre.

Dépenses d'investissement

Le poste de remboursement d'emprunts pour un montant de 39 225 €.

Le poste dit des immobilisations corporelles pour un montant de 354 450 € comprend :

- Travaux sur bâtiments :	10 000 €
- Voirie	2 000 €
- Équipements et matériels :	11 000 €
- Cimetière :	3 500 €
- Acquisitions immeubles :	32 500 €
- Route Revigny et rue de la Fontaine Légère:	295 000 €
- Bibliothèque école :	450 €

Le budget 2005 est donc marqué, comme les précédents par des modifications dues à des décisions extérieures d'une part, et par un en cours de chantiers importants d'autre part, et dont la réalisation se poursuit sur plusieurs années, n'en déplaie aux esprits chagrins.

Les contraintes de la technique budgétaire sont ainsi ! mais les possibilités et les réalisations sont là ... avec, hélas, des décalages dans le temps plus facile à regretter qu'à maîtriser.

Pierre Parisse

Les chantiers terminés, en cours et à venir

***Futur aménagement de passage piétonnier Route de Revigny :**

Le cabinet JM KONSULT qui s'était vu confier la mission de maîtrise d'œuvre n'a pas tenu ses engagements. La mission lui a été retirée. Dès le 2 décembre, le Conseil a engagé et contractualisé avec la D D E ; il nous est promis la production d'une esquisse pour début mai. Les riverains seront invités à en prendre connaissance dès qu'elle sera disponible.

*** rue de La Fontaine Légère et rue de l'Ancienne Tuilerie**

Le calendrier suit son cours depuis la présentation du dossier aux riverains. Le démarrage du chantier est fixé au 28 février 2006. Chaque propriété recevra la visite d'un technicien pour l'électricité et d'un autre pour le téléphone afin de convenir et de recueillir l'accord pour les passages de lignes en domaine privé. La durée prévue du chantier est de trois mois.

Les travaux seront réalisés, sauf imprévus pour la fin juin 2006.

*** Eclairage public à Fontenoy**

La rénovation de l'éclairage public à Fontenoy est incluse dans l'étude demandée à la DDE, idem que pour la Route de la Fontaine légère !

***Raccordement groupé en assainissement collectif :**

Environ 80 % des raccordements sont à ce jour réalisés. Des insuffisances de conduite des opérations par le maître d'œuvre d'une part, et par des travaux parfois différents par rapport aux plans et devis acceptés d'autre part, ont amené l'entreprise à stopper les travaux, et la COPARY a notifié les dépassements de délais et la génération des pénalités de retard.

Les propriétaires concernés sont directement réunis et informés.

Pierre Parisse et Jean Hannequin

Ravalements et constructions

Il ne se passe pas une semaine sans que notre village suscite l'envie de s'y installer : les demandes en mairie sont très nombreuses et de toutes sortes.

La politique actuelle de la municipalité est, en priorité, de favoriser au mieux la réhabilitation, l'aménagement et le ravalement des immeubles situés au cœur de la commune ; en ce qui concerne l'extension en dehors des limites actuelles, c'est une certaine harmonisation qui doit primer,

des pavillons en nombre restreint situés en proximité immédiate des constructions présentes s'intégreront beaucoup mieux, rejetant ainsi ce que l'on peut voir en quelques places : un village dans le village.

Félicitations pour les plus récentes améliorations et bienvenue aux nouveaux habitants qui, faut-il le rappeler, sont invités à se faire connaître auprès de la secrétaire de mairie.

L'école : Le Regroupement Pédagogique Intercommunal

A l'aube de 2006, voici des nouvelles de notre école ! Le regroupement pédagogique entre Chardogne, Laimont et Neuville est très harmonieux, nos effectifs sont stables donc pas de soucis pour l'avenir.

Après neuf belles années passées à Chardogne, en CM, Mlle Thirion a demandé et obtenu sa mutation pour l'école de Fains-Véel. C'est avec regret que nous l'avons vue partir mais c'est également avec un grand plaisir que nous accueillons notre nouvelle collègue, Mme Isabelle Stock. Bienvenue parmi nous !

Voici l'organisation pédagogique de l'école :

A Laimont , 2 classes :

- Maternelle Petits et Moyens 27 élèves sous la responsabilité de Mme Mansuy assistée de Mme Sylvie Pothion, ATSEM, qui remplace Sandra en congé parental.
- GS/CP 22 élèves sous la responsabilité de Mme Ancel assistée de Mlle Sylvie Richard, ATSEM, chaque matin.

A Neuville : 1 classe

- CE1/CE2 : 19 élèves sous la responsabilité de Mme Picamal

A Chardogne : 1 classe

- CM1/CM2 : 17 élèves sous la responsabilité de Mme Stock.

Les activités de l'année 2005 ont été aussi variées qu'enrichissantes.

A Laimont, un projet sculpture a été mis en place ayant pour thème le corps et ses expressions. Après de nombreuses séances passées en salle de sport, les enfants ont pu travailler la terre avec une artiste sculpteur. Nous avons vu naître des œuvres pour certaines bien abouties. Une exposition sera programmée.

D'autre part, les enfants ont pu assister à différents spectacles : magie et illusion, conte théâtral roumain avec prestation instrumentale (la recette est au profit d'orphelins roumains). Ces spectacles ont été offerts par la coopérative scolaire.

En juin 2005, les enfants ont passé une journée au centre de loisirs de Woimbey où ils ont pu s'adonner aux plaisirs du canotage, du mini-golf, de la conduite de karts et autres engins roulants. Une journée bien agréable pour tous.

A Neuville et Chardogne, plusieurs sorties ont également été organisées : 3 sorties cinéma (CE et CM), une visite de la citadelle et du Centre Mondial de la paix (participation à un projet sur les droits de l'enfant dans le monde), une escapade à La Chaussée pour découvrir une pièce de théâtre sur la diversité culturelle et les droits de l'enfant dans le monde (CE et CM).

En fin d'année scolaire : direction Alésia (près de Dijon) pour se mettre dans la peau des gaulois ! Costumes d'époque, collation gauloise, visite des ruines et jeux d'enfants gaulois.

Les « grands » de Chardogne ont réalisé un superbe travail dans le cadre d'ateliers théâtre. Avec un professionnel du spectacle, ils ont mis en scène un album. Nous avons pu assister à l'interprétation de ce spectacle lors de la fête de l'école. Félicitations, c'était superbe !

La fête de l'école a eu lieu dans le charmant lavoir de Neuville et elle avait cette année une saveur particulière car nous fêtons les 20 ans du R.P.I. Les parents d'élèves avaient réalisé une magnifique exposition avec des photos souvenirs où tous ont pris plaisir à se chercher, puis à se retrouver...

Beaucoup d'émotion aussi quand anciens et actuels élèves sont venus sur scène pour chanter « au-revoir » à leur maîtresse de CM. Chanson qu'ils avaient écrite et répétée dans le plus grand secret...

Pour conclure, je voudrais remercier nos fidèles ATSEM, précieuses collaboratrices de chaque instant, les parents d'élèves délégués qui s'investissent pleinement dans leur rôle et les municipalités qui portent beaucoup d'attention à l'école et répondent toujours favorablement lors des demandes des enseignants pour des projets divers et quelquefois coûteux.

Colette Mansuy.

Association Sportive et Culturelle de Laimont

Activités régulières des sections du L.A.S.

- Gymnastique volontaire : tous les lundis de 20h30 à 21h30
Janick BOURCELLIER
- Tennis de table : tous les mardis de 20h30 à 22h
Patrick PIQUARD
- Initiation aux danses de salon : tous les mercredis de 19h à 21h30
Nadine BARBIER
- Jeu de "Scrabble": tous les jeudis de 20h15 à 23h
Denise PROT
- Jeux de cartes : un samedi sur deux de 20h à 23h
Michèle LOCATELLI et Yves PHILIPPOT

Au calendrier

- | | |
|-------------------------|-------------------------------|
| 1 ^{er} mai | Randonnée Pédestre |
| 21 mai | Tournoi de tennis de table |
| 09 juin | Théâtre Cgie Balazs gera |
| 11 juin | Brocante |
| Du 10/7 au 04/8 | Centre de Loisirs |
| 26 et 27 août | Festival des Granges |
| 16 septembre | Concert du Patrimoine |
| 30 septembre | Concert de l'école de musique |
| 1 ^{er} octobre | Thé dansant de la fête |
| 31 décembre | Nuit de la Saint-Sylvestre |

La gymnastique volontaire

Les exercices de la gymnastique volontaire se diversifient et la section doit se munir de nouveaux équipements : cette année, nous investissons dans l'achat de marches afin de pratiquer le « step training ».

Renforcer la densité osseuse, augmenter la tonicité musculaire, protéger le cœur, améliorer la capacité pulmonaire, entretenir l'équilibre et les réflexes, assouplir les articulations, les tendons et les ligaments, réguler le sommeil et, enfin et surtout, **garder le moral !** : voilà toutes les bonnes raisons pour venir nous rejoindre.

Le tennis de table

L'assemblée générale de la section tennis de table a eu lieu le 4 septembre 2005. Monsieur Cicchini qui avait quitté la présidence en fin de saison dernière a gentiment présidé cette séance.

Nos équipes engagées, la première en Régionale 4 et l'autre en Départementale 3 ont malheureusement enregistré des scores plus faibles que ceux des autres équipes de leur poule. Par conséquent l'équipe première se trouve descendue en Départementale 1 tandis que la deuxième équipe est lanterne rouge.

Cependant les compétiteurs sont motivés et espèrent pouvoir quitter leur position inconfortable en remportant plus de matches que durant la saison passée.

Même si les tarifs des licences restent abordables (à l'année 25^e pour les loisirs, 45^e pour les compétiteurs), le nombre de licenciés décroît : nous sommes 3 pongistes en loisirs et 15 en compétition.

Si vous voulez vous initier à ce sport ou tout simplement venir voir l'ambiance au sein du club, les entraînements du mardi soir à partir de 20h30 sont ouverts à tous (ceux du vendredi soir à 20h30 sont plutôt réservés au compétiteurs) !

A l'issue de l'assemblée générale où était présent le bureau (Mr Cicchini Tony président sortant, Mlle Franz Christelle secrétaire et Mme Stock France trésorière) et d'autres pongistes, Monsieur Piquart Patrick (photo ci-contre) a été élu à l'unanimité au poste de président.

Christelle Franz

Le club de la Bonne Humeur

Il est toujours là, avec un an de plus, nous aussi et c'est bien ce qui nous chagrine.

Si nous pouvions arrêter les aiguilles... Gardons le moral, comme chaque année, le club affilié à la Fédération des Aînés Ruraux, a tenu son assemblée générale en avril 2005. Etaient présents ou représentés la totalité des membres ce qui est un gage et un réel encouragement.

Noël a été fêté comme il se doit... Une trentaine de personnes ont goûté à la cuisine de quelques maîtresses cordon-bleu bénévoles (ainsi que Marie-France). Je les en remercie. Les malades n'ont pu se déplacer pour cette fête de Noël, n'ont pas été oubliés. Quelques petites gâteries leur ont été offertes, en même temps nous leur avons adressé nos vœux de guérison.

Le loto traditionnel qui suit ce festin est toujours apprécié. Bon moment de détente pour tous et qui fait oublier les tracas de la vie.

Peine et regrets pour le décès de Valentine (Fernande pour nous tous) fidèle adhérente du club. Condoléances à ses enfants et petits-enfants.

Pour tous ceux qui engendrent la mélancolie qu'ils se souviennent que chaque vendredi après-midi, la petite salle communale leur est ouverte. Tous peuvent venir se détendre en jouant à divers jeux de société. Garantie leur est donnée que la semaine leur paraîtra moins longue. Le meilleur accueil leur est réservé. Qu'on se le dise. L'assemblée générale pour 2006 est prévue en mars. Les invitations vous parviendront en temps utile.

Micheline Renauld-Gillet
et l'équipe qui l'entoure

Le repas des Anciens

Ambiance chaleureuse, les limounis se sont retrouvés autour d'une bonne table et, comme autrefois au lavoir, les conversations n'avaient de cesse, chacun y allant de ses meilleurs souvenirs.

Un loto a clôturé cette sympathique journée des Anciens.

Cette année, les doyens du village ont participé à cette réunion : Marguerite François et Henri Thieblemont, voisins dans la commune, nous ont donné une bonne leçon de joie de vivre et n'étaient pas les derniers pour nous raconter les petites histoires des grandes lessives !

La Photothèque de Laimont



PHOTOTHEQUE DE LAIMONT

55800 LAIMONT

HISTOIRE DE ROUTES

On sait les difficultés actuelles quand il s'agit de tracer une nouvelle route ; tout le monde est d'accord à condition qu'elle passe chez le voisin. Et quand les politiques s'en mêlent, rien ne s'arrange, ceux de droite la voudraient à gauche, et ceux de gauche préfèrent la droite. Jadis les manières étaient beaucoup plus expéditives. Voyez plutôt les péripéties de l'établissement de la route de Laimont à Revigny :

1763 :

La communauté de Revigny a eu la désagréable surprise de voir son chemin emporté par une crue de l'Ornain, chemin établi tout près, trop près des rives de la rivière. Il conduisait de Revigny à Laimont ou Neuville par passage obligé sur le pont à la nef de sinistre réputation.

Moqueries, quolibets de la part de ceux de Laimont qui trouvaient que le prince de Soubise, seigneur de Revigny, revenait trop cher à ses sujets qui n'avaient plus un sol vaillant pour entretenir le chemin. Les rires se figèrent quand ils apprirent que leurs voisins avaient déposé une demande à la cour de Lorraine pour établir une route écartée de la rivière. Les terres étaient menacées de coupures dans la vallée. Le ton montait, la poudre aurait peut-être parlé, mais Monsieur de la Galaisière, intendant pour le roy en Lorraine décréta : la route sera établie par corvées, chacune des communautés en ce qui la concerne. Ainsi fut dit, ainsi fut fait.

1770 : La route se construit et devant le succès se poursuit vers Vitry

1772 : Elle est opérationnelle.

1789 :

Le 12 mars, Laimont, Fontenoy, Grosterme rédigent leur cahier de plaintes et doléances, destiné au Roy Louis XVI en vue de la convocation des Etats Généraux. En tout 29 articles dont le 27^{ème} dit ceci :

Que la route qui conduit de Bar à Vitry pour le bien de tous soit établie royale. Elle ne le sera pas, Louis XVI n'en aura pas le temps, mais plus tard, elle sera la nationale 394.

Puis en 1982, la loi sur les régions est promulguée (pourtant refusée par une forte majorité des français en 1969). L'état en profite pour se débarrasser de tout ce qui lui coûte et cause des ennuis en particulier des routes. Il ne tarde pas à opérer un premier délestage. C'est pour cette raison qu'un matin dès potron-minet, un comité restreint célébrait le sacrement de baptême au carrefour de la malcarrée. Un panneau indicateur flambant neuf nous apprenait que la nationale 394 était devenue la départementale 994.

Peu de changement, direz-vous, les directions et distances restent les mêmes, mais les frais incombant à cette route, au lieu d'être supportés par 60 millions de français, le sont désormais par 200 et quelques mille meusiens.

Photothèque de Laimont

VISITE GUIDEE DE LA STATION D'EPURATION

Chaque année, les adhérents de la Photothèque partent « à la découverte de la Meuse ».

Cette fois, nous ne sommes pas allés très loin puisque nous étions reçu par le président de la Copary qui, accompagné d'un technicien, nous a fait visiter la station d'épuration de notre Communauté de commune.

Prétraitement, bassin d'aération, bassin clarificateur, déshydratation des boues, le fonctionnement de cette usine qui peut traiter jusqu'à 2200m³ d'eau par jour n'a plus de secrets pour nous.

22 mars 2006 : journée mondiale de l'eau

Nous construisons nos villes près de l'eau; nous nous y baignons; nous jouons dans l'eau; nous travaillons avec elle. Nos économies sont bâties sur la force de son courant et les produits que nous achetons et vendons ont tous un lien, plus ou moins direct, avec l'eau.

Nos vies quotidiennes prennent leurs racines dans l'eau et se façonnent par rapport à elle. Sans cette eau qui nous entoure - l'humidité de l'air, la force d'un courant, l'écoulement d'un robinet - notre existence serait impossible.

La source du Rubhan sur le finage de Laimont

Au cours des dernières décennies, l'eau a baissé dans notre estime. Elle n'est plus un élément sacré, digne de protection, mais un produit de consommation que nous avons scandaleusement négligé. Notre corps est constitué d'eau à 80%, et elle recouvre deux tiers de la surface de la planète :

l'eau est notre culture, notre vie.